



## Traité Péa

### Michna 4 - Chapitre 1

כָּלֵל אָמְרוּ בַּפֶּאָה :

כָּל שֶׁהוּא אֵכָל, וְנִשְׁמַר, וְגִדּוּלּוֹ מִן הָאָרֶץ, וְלִקְיֻטּוֹ כְּאַחַת,  
וּמְכַנִּיסוֹ לְקִיּוֹם, תֵּיב בַּפֶּאָה.

וְהַתְּבוּאָה וְהַקְטָנוֹת בְּכָלֵל הַזֶּה :

Principe général énoncé à propos de la Péa : tout comestible nécessitant une surveillance, poussant en terre, que l'on recueille en une seule fois, et que l'on engrange pour le conserver, est soumis à la Péa. Les céréales et les légumineuses entrent dans cette catégorie.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)